

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2018_089

Séance du jeudi 22 novembre 2018

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 26/11/2018

Présents : 14

L'an deux mille dix-huit et le vingt-deux novembre l'assemblée

Votants: 14

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain

Pour : 14

JAFFARD,

Contre : 0

**Secrétaire de séance:Alain
JAFFARD**

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Michèle BUISSON, Yves
COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER,
François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan
MAURIN, Thierry MAZOYER, Dominique MOLINES, Michel RIOU,
Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER,
Yves Elie LAURENT, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Françoise
THYSS

Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Paul
COMMANDRE, Albert DOUCHY, Marie LION, Yves SERVIERE

Objet: Subvention accueil réfugiés - DE_2018_089

Du fait des guerres, des violences ethniques ou religieuses, du terrorisme, un nombre très important de réfugiés et demandeurs d'asile cherchent un accueil dans les pays de l'Union européenne.

En solidarité avec ces populations accueillies en France, la Région Occitanie se mobilise aux côtés des collectivités et des structures d'accueil de demandeurs d'asile ou de réfugiés de son territoire.

La commune accueille depuis quelques jours une famille de syriens ayant obtenu un statut de réfugiés. Cette famille, composée de 2 adultes et 5 enfants entre dans le cadre légal prévu par l'état pour que les structures accueillantes bénéficient d'une aide. Cette aide, d'un montant de 1000 € par personne accueillie, soit 7000 € pour la famille syrienne arrivée dans notre commune, distribuée par la région, est ainsi destinée à participer à l'effort financier des communes en contribuant aux dépenses permettant d'offrir des conditions d'accueil décentes à ces populations.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

MANDATE Monsieur le Maire pour demander le versement de cette aide régionale.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

